

Ce que les entreprises disent...



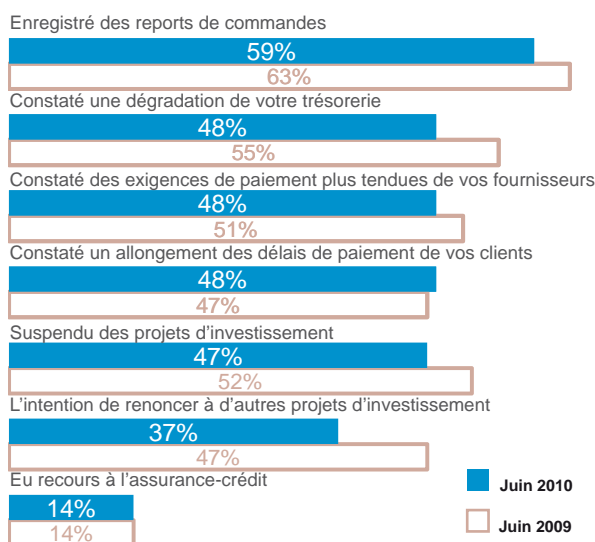
DES EFFETS DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE ACTUELLE

Enquête juin 2010

Chaque semestre, les Chambres de Commerce et d'Industrie enquêtent les chefs d'entreprise sur la conjoncture économique régionale. Soucieux des impacts économiques et financiers actuels auxquels doivent faire face les entreprises de notre territoire, nous poursuivons notre enquête commencée fin 2008 afin de connaître la perception de l'environnement actuel et futur des chefs d'entreprise. Ainsi, nous leur avons demandé de répondre aux questions suivantes : Les relations avec vos banques se sont-elles modifiées ? Si oui, quels sont les changements que vous avez constatés ? Quelles sont vos trois principales préoccupations liées au ralentissement économique actuel ? En matière d'emploi, si la conjoncture devait persister, quelles sont vos intentions ? Quelles mesures vous aideraient à faire face à la situation économique actuelle ? Dans ce contexte, sur quels acteurs pensez-vous appuyer ?

► Des reports de commandes pour encore près de six chefs d'entreprise sur dix

Au cours des derniers mois, vous avez :



La majorité des entreprises champardennaises font encore face à des reports de commandes au premier semestre 2010. Cette part apparaît néanmoins en légère baisse, passant de 63 % à 59 % en un an.

Reflète en partie de ces moindres ajournements de commandes, 47 % des dirigeants ont suspendu des projets d'investissement contre 52 % en juin 2009. De même, 37 % des chefs d'entreprise ont l'intention de renoncer à d'autres dépenses d'investissement contre 47 % un an plus tôt.

Si 55 % des chefs d'entreprise signalaient une dégradation de la trésorerie en juin 2009, ce sont 48 % des dirigeants qui évoquent cette difficulté début 2010. Notons aussi que 48 % des dirigeants constatent des exigences de paiement des fournisseurs plus tendues et un allongement des délais de paiement des clients.

► L'investissement serait moins impacté par les effets de la conjoncture

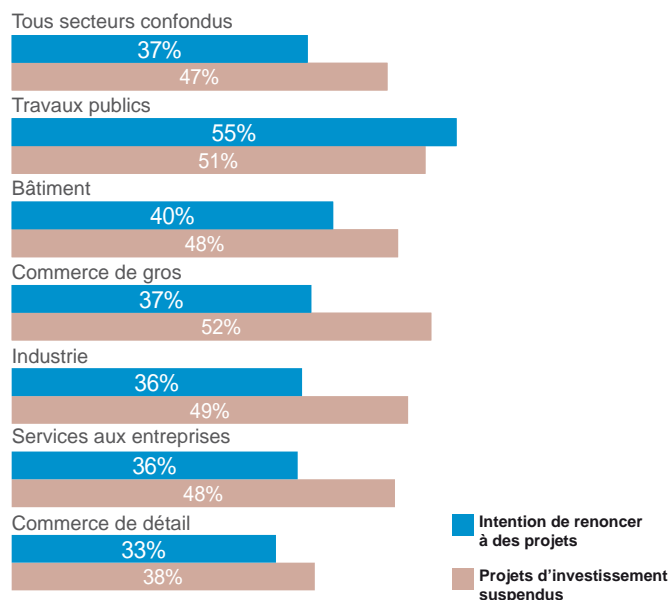
Ce sont encore 47 % des dirigeants qui ont suspendu des projets d'investissement au cours des derniers mois. La proportion de chefs d'entreprise envisageant de remettre en cause ces projets d'investissement s'atténuerait (-10 points en un an).

Cette légère amélioration de la situation est principalement perceptible dans le commerce de gros, l'industrie et les services aux entreprises.

À l'inverse, l'investissement semble davantage impacté par la conjoncture dans les travaux publics. Dans ce secteur, la part des chefs d'entreprise envisageant de suspendre des programmes de modernisation ou d'accroissement de l'outil de production (55 %) se révèle supérieure à celle ayant déjà suspendu ce type de dépenses (51 %).



Avez-vous suspendu des projets d'investissement et/ou avez-vous l'intention de le faire ?



■ Intention de renoncer à des projets
■ Projets d'investissement suspendus

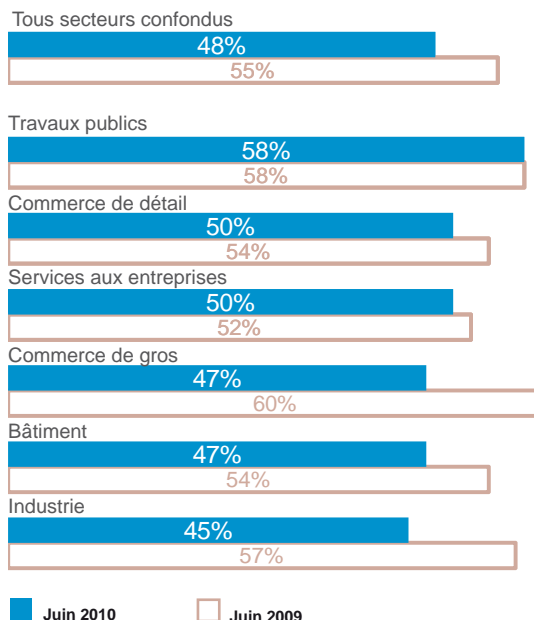


► Dégradation de la trésorerie moins soulignée dans le commerce de gros et l'industrie

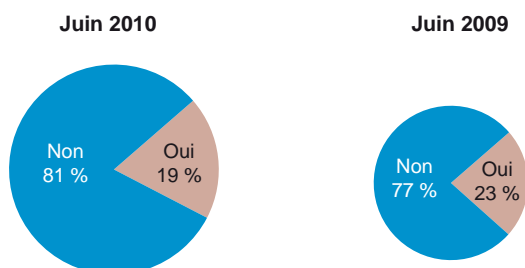
La dégradation de la trésorerie est globalement moins signalée qu'il y a un an. 55 % des dirigeants évoquaient cette difficulté en juin 2009 contre 48 % un an plus tard.

Ce sont les secteurs du commerce de gros et de l'industrie qui affichent la baisse la plus significative (respectivement -13 et -12 points). Dans le commerce de gros, la part des entreprises rencontrant une dégradation de trésorerie s'atténue, passant de 60 % en juin 2009 à 47 % un an plus tard. Dans l'industrie, cette part passe de 57 % à 45 % en un an. A l'inverse, la situation reste inchangée dans les travaux publics.

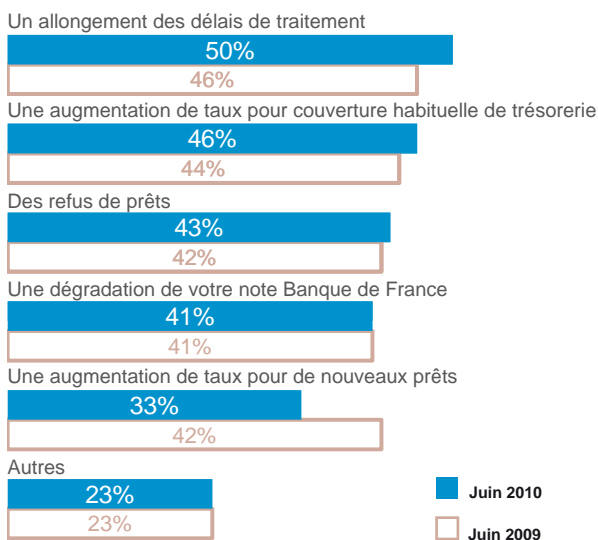
Au cours des derniers mois, votre trésorerie s'est-elle dégradée ?



Les relations avec vos banques se sont-elles modifiées ?



Si oui, vous avez constaté :



► Des relations bancaires modifiées pour près d'un dirigeant sur cinq

La part des entreprises éprouvant des modifications dans leurs relations avec leur banque diminue de 4 points en un an. Ce sont 19 % des chefs d'entreprise qui perçoivent des changements en juin 2010.

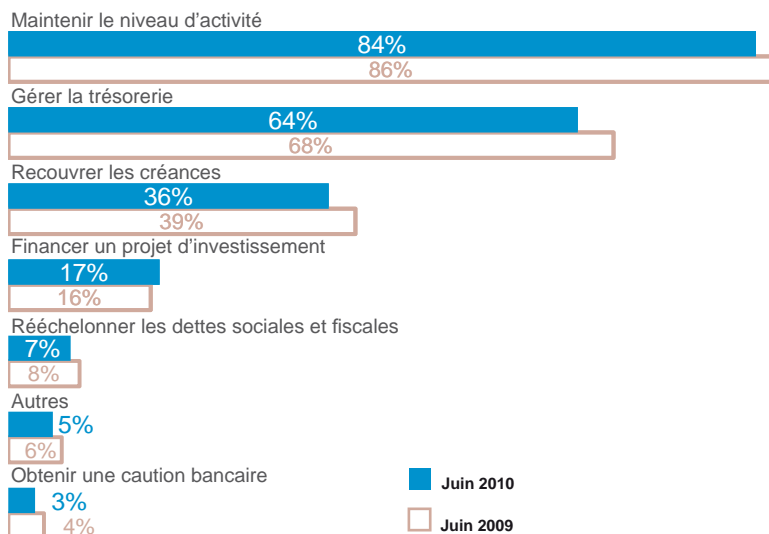
Les secteurs des travaux publics et du commerce de gros sont davantage concernés par cette problématique que les autres secteurs d'activité (respectivement 26 % et 25 %).

► Un allongement des délais de traitement et une amélioration des taux de prêts

Les difficultés liées aux délais de traitement semblent persister. Parmi les entreprises éprouvant des modifications dans leurs relations avec leur banque, ce sont 50 % qui ont constaté des allongements de délais de traitement (46 % un an plus tôt).

Si la part des entreprises évoquant des augmentations de taux pour couverture habituelle de trésorerie reste globalement inchangée, les hausses de taux pour de nouveaux prêts sont moins signalées. Ce sont 33 % des chefs d'entreprise qui relèvent ces augmentations en juin 2010 contre 42 % en juin 2009.

Quelles sont vos trois principales préoccupations liées au ralentissement économique actuel ?

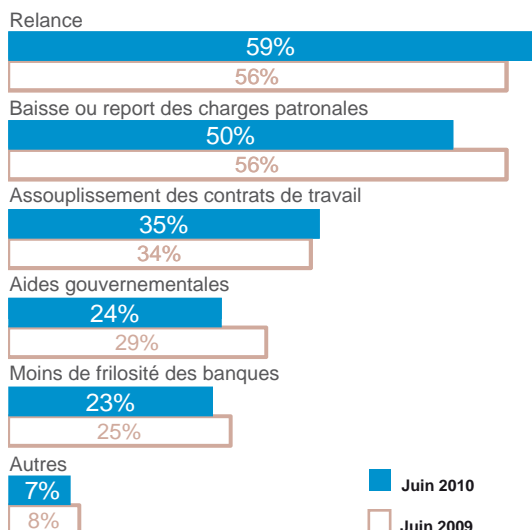


Stabilité des effectifs pour près de sept dirigeants sur dix

En matière d'emploi, les projets des dirigeants demeurent globalement plus favorables qu'il y a un an. Si la conjoncture devait persister, 69 % des entreprises maintiendraient leurs effectifs contre 59 % en juin 2009. Dans le même temps, la part des entreprises anticipant d'embaucher passe de 4 % en juin 2009 à 8 % en juin 2010.

Aussi, le recours au chômage partiel diminuerait de manière significative. Cette solution serait envisagée par 7 % des entrepreneurs contre 19 % un an plus tôt. Cette alternative reste de nouveau davantage signalée dans le secteur industriel (12 %). La proportion des chefs d'entreprise envisageant des licenciements dans les 3 à 6 mois à venir se réduit (12 % en juin 2010 contre 20 % un an plus tôt).

Quelles mesures vous aideraient à faire face à la situation économique actuelle ?



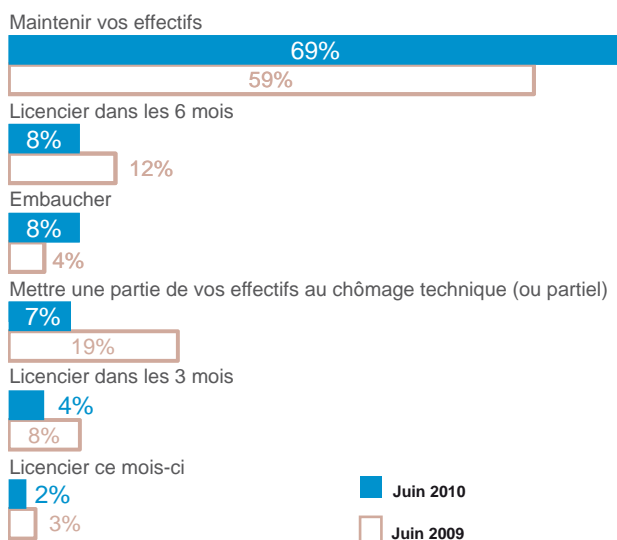
Maintien de l'activité, enjeu majeur pour les chefs d'entreprise

Comme lors des enquêtes précédentes, le maintien de l'activité est la principale préoccupation pour une très large majorité des dirigeants interrogés (84 %).

Dans ce contexte économique, la trésorerie reste au centre des priorités (citée par 64 % des dirigeants).

La troisième préoccupation demeure le recouvrement des créances. En effet, 36 % des chefs d'entreprise évoquent cette appréhension. Ce sont notamment les entreprises de travaux publics et de commerce de gros qui signalent cette inquiétude (respectivement 55 % et 53 % en juin 2010).

En matière d'emploi, si la conjoncture devait persister, avez-vous l'intention de :



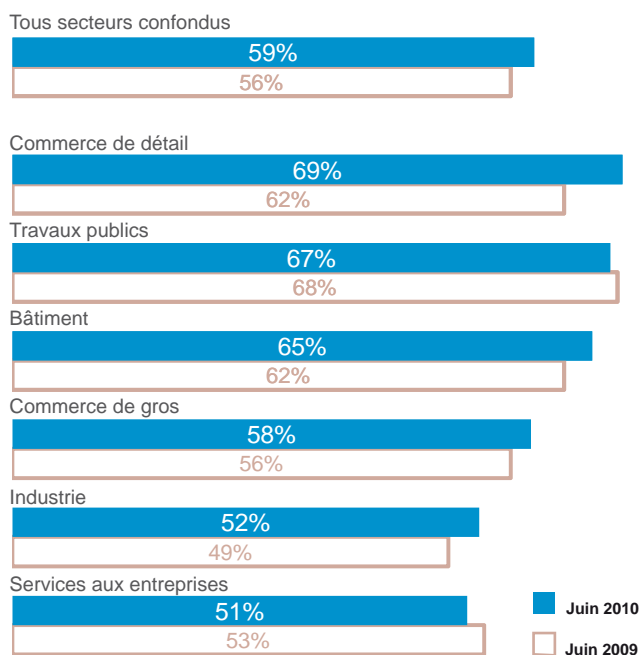
Deux principales attentes : relance et baisse ou report des charges

59 % des chefs d'entreprise champardennais estiment que la relance pourrait les aider à faire face au contexte économique actuel.

La baisse ou le report des charges patronales apparaît de nouveau comme la deuxième attente des chefs d'entreprise. Celle-ci est évoquée par 50 % d'entre eux mi-2010.

L'assouplissement des contrats de travail est mentionné par plus près d'un tiers des entreprises. Notons que les entreprises de commerce de gros restent proportionnellement les plus nombreuses à espérer une moindre frilosité des banques (32 % contre 23 % tous secteurs confondus).

La relance comme mesure face au contexte actuel ?

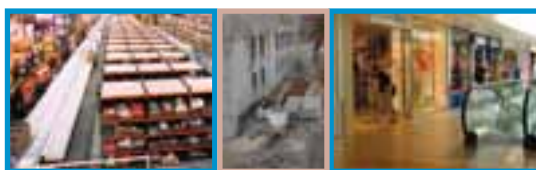


La relance, mesure majoritairement attendue dans le commerce de détail et la construction

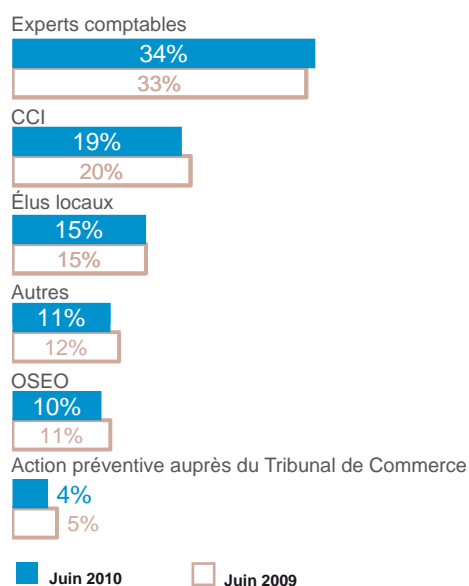
Pour 69 % des détaillants, la relance apparaît comme une mesure qui permettrait de redynamiser l'activité économique (+10 points par rapport à l'ensemble des secteurs).

Comme lors des précédentes enquêtes, les entrepreneurs des travaux publics et du bâtiment sont également nombreux à signaler cette action (respectivement 67 % et 65 %).

Les industriels et les dirigeants des services aux entreprises sont à peine plus d'un sur deux à considérer que cette mesure les aiderait à faire face à la situation conjoncturelle (respectivement 52 % et 51 %).



Face à cette situation, sur quels acteurs pensez-vous vous appuyer ?



Les experts comptables de nouveau signalés comme des interlocuteurs privilégiés

Dans un tel environnement, ce sont 34 % des chefs d'entreprise qui considèrent les experts comptables comme acteurs privilégiés.

19 % des chefs d'entreprise affichent l'appui des CCI.

15 % des entrepreneurs ont mentionné le soutien des Élus locaux.

